

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LA GRANDVALLIERE  
39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 Mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 10 Mars, à 20h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mme Françoise VESPA.

Date de convocation : 03/03/2026  
Date d'affichage : 19 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 27  
Nombre de membres présents : 21  
Nombre de membres votants : 24

**Présents** : AUGER Yvan, BAUDURET Jean-Claude, BENOIT Michel, BOURGEOIS Thierry, BRUNEEL Christian, CART-LAMY Jocelyne, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, COTTER Marie-Angélique, CUBY Tanguy, FAIVRE Liliane, FICHOT Christine, GRAPPE Bernadette, GUYETANT Mélanie, MICHELLI Patricia, NOUVELOT Ghislaine, PIRAZZI Philippe, PIRON Hervé, RICHARD Jean, RIGOULOT Marie-Pascale, ROUX Damien, VESPA Françoise

**Absents excusés** : DELACROIX Jean-Luc, BOUCHOT Nathalie, JARNO Pascal, SCHIAVONI Laure

**Absents** : SILVA Anne-Laure

**Ont donné pouvoir** : DELACROIX Jean Luc à Christine FICHOT  
JARNO Pascal à GUYETANT Mélanie  
SCHIAVONI Laure à RIGOULOT Marie-Pascale

Secrétaire de séance : BAUDURET Jean-Claude

**OBJET : DELIBERATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER  
UNIQUE 2025 – Budget principal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;  
Vu le Code des juridictions financières ;  
Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963,  
Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;  
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,  
Vu le Compte Financier Unique de la communauté de communes de Grandvallière ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 285 765.22	2 664 793.64	4 950 558.86
	Recettes réalisées	B	172 537.28	2 852 426.46	3 024 963.74
	Restes à réaliser	C	1 034 589.08	0.00	1 034 589.08
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 216 416.74	3 193 228.42	5 409 645.16
	Dépenses réalisées	E	601 806.19	2 569 174.96	3 170 981.15
	Restes à réaliser	F	1 263 644.17	8 404.10	1 272 048.27
Différences titres/mandats	Solde des réalisations	G=B-E	-429 268.91	283 251.50	-146 017.41
Résultats antérieurs	Résultats antérieurs reportés	H	-88 021.48	563 434.78	475 413.30
Solde de clôture	Excédent / déficit	G+H	-517 290.39	846 686.28	329 395.89
Différence RAR	Restes à réaliser	I= C-F	-229 055.09	0.00	-237 459.19
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G+H+I	-746 345.48	846 686.28	100 340.80

Mme La Présidente ne prenant pas part au vote,

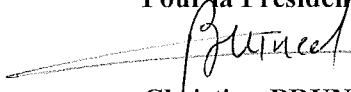
**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, avec 24 voix pour,**

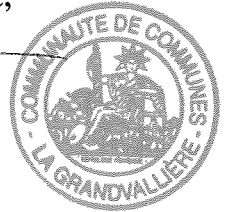
- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025

- **DONNE** pouvoir à Madame la Présidente ou à défaut un vice-président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour expédition conforme.

Pour la Présidente empêchée,

  
Christian BRUNEEL



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA GRANDVALLIÈRE  
certifie exécutoire le présent acte en application  
de l'article 1<sup>er</sup> de la loi N° 82423 du 22 juillet 1982  
Déposé à la préfecture le ..... 19/03/2026 ..  
Le Président

## ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE - Budget principal

10/03/2026 14:56 Page 1 / 2

## Présentation

Présenté par le Président,  
A Lac des Rouges Truites, le 10/03/2026

Le 1<sup>er</sup> Vice-président, **Christian BRUNEEL**



## Votes

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

## Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Saint-Laurent-en-Grandvaux, le 10/03/2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 03/03/2026

## Signataire

AUGER YVAN

BAUDURET JEAN-CLAUDE

BENOIT MICHEL

BOUCHOT NATHALIE

BOURGEOIS THIERRY

BRUNEEL CHRISTIAN

CART-LAMY JOCELYNE

CHARTON JEAN-JACQUES

CLEMENT ROBERT

COTTER MARIE-ANGELIQUE

CUBY TANGUY

DELACROIX JEAN-LUC

FAIVRE LILIANE

ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE - Budget principal

10/03/2026 14:56 Page 2 / 2

Signataire

FICHOT CHRISTINE

GRAPPE BERNADETTE

JARNO PASCAL

JEUNET MELANIE

MICHELLI PATRICIA

NOUVELOT GHISLAINE

PIRAZZI PHILIPPE

PIRON HERVE

RICHARD JEAN

RIGOULOT MARIE-PASCALE

ROUX DAMIEN

SILVA ANNE-LAURE

SCHIAVONI LAURE

VESPA FRANCOISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE  
certifie exécutoire le présent acte en application  
de l'article 1<sup>er</sup> de la loi N° 82623 du 22 juillet 1982  
Déposé à la préfecture le .....  
Le Président

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**LA GRANDVALLIERE**  
**39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 Mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 10 Mars, à 20h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mme Françoise VESPA.

Date de convocation : 03/03/2026  
 Date d'affichage : 19 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 27  
 Nombre de membres présents : 21  
 Nombre de membres votants : 24

**Présents** : AUGER Yvan, BAUDURET Jean-Claude, BENOIT Michel, BOURGEOIS Thierry, BRUNEEL Christian, CART-LAMY Jocelyne, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, COTTER Marie-Angélique, CUBY Tanguy, FAIVRE Liliane, FICHOT Christine, GRAPPE Bernadette, GUYETANT Mélanie, MICHELLI Patricia, NOUVELOT Ghislaine, PIRAZZI Philippe, PIRON Hervé, RICHARD Jean, RIGOULOT Marie-Pascale, ROUX Damien, VESPA Françoise

**Absents excusés** : DELACROIX Jean-Luc, BOUCHOT Nathalie, JARNO Pascal, SCHIAVONI Laure

**Absents** : SILVA Anne-Laure

**Ont donné pouvoir** : DELACROIX Jean Luc à Christine FICHOT  
 JARNO Pascal à GUYETANT Mélanie  
 SCHIAVONI Laure à RIGOULOT Marie-Pascale

Secrétaire de séance : BAUDURET Jean-Claude

**OBJET : DELIBERATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER**  
**UNIQUE 2025 – Budget annexe**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;  
 Vu le Code des juridictions financières ;  
 Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963,  
 Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;  
 Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,  
 Vu le Compte Financier Unique de la communauté de communes de Grandvallière ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
	Libellé	Code	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	271 266.40	491 266.40	762 532.80
	Recettes réalisées (1)	B	0.00	2 710.00	2 710.00
	Restes à réaliser	C	0.00	0.00	0.00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	260 633.00	510 633.80	771 266.80
	Dépenses réalisées (1)	E	2 710.00	2 710.00	5 420.00
	Restes à réaliser	F	0.00	0.00	0.00
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-2 710.00	0.00	-2 710.00
Résultats antérieurs reportés (+/-)	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-10 633.40	19 367.40	8 734.00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + H	-13 343.40	19 367.40	6 024.00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0.00	0.00	0.00
Résultat cumulé	Excédent / déficit (résultat cumulé)	G + H + I	-13 343.40	19 367.40	6 024.00

Mme La Présidente ne prenant pas part au vote,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, avec 24 voix pour,**

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 - budget annexe

- **DONNE** pouvoir à Madame la Présidente ou à défaut un vice-président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour expédition conforme.

**La Présidente,**

**Françoise VESPA**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA GRANDVALLIÈRE  
certifie exécutoire le présent acte en application  
de l'article 1<sup>er</sup> de la loi N° 82623 du 22 juillet 1982  
Déposé à la préfecture le ..... 19/03/2026 ..  
Le Président

## ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE - ZA Les Dadonins

10/03/2026 14:58 Page 1 / 2

## Présentation

Présenté par le Présidente,  
A Lac des Rouges Truites, le 10/03/2026  
Le 1<sup>er</sup> Vice-président, Christian BRUNEEL



## Votes

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

## Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Lac des Rouges Truites, le 10/03/2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 03/03/2026

## Signataire

AUGER YVAN

BAUDURET JEAN-CLAUDE

BENOIT MICHEL

BOUCHOT NATHALIE

BOURGEOIS THIERRY

BRUNEEL CHRISTIAN

CART-LAMY JOCELYNE

CHARTON JEAN-JACQUES

CLEMENT ROBERT

COTTER MARIE-ANGELIQUE

CUBY TANGUY

DELACROIX JEAN-LUC

FAIVRE LILIANE

ARRETE ET SIGNATURES

CFU

2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE - ZA Les Dadonins

10/03/2026 14:58

Page 2 / 2

Signataire

FICHOT CHRISTINE

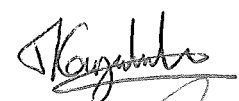


GRAPPE BERNADETTE

JARNO PASCAL



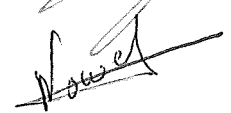
JEUNET MELANIE




MICHELLI PATRICIA



NOUVELOT GHISLAINE



PIRAZZI PHILIPPE



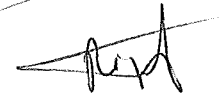
PIRON HERVE



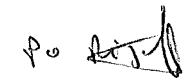
RICHARD JEAN



RIGOULOT MARIE-PASCALE



SCHIAVONI LAURE



ROUX DAMIEN



SILVA ANNE-LAURE

VESPA FRANCOISE



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LA GRANDVALLIERE  
39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 Mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 10 Mars, à 20h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mme Françoise VESPA.

**Date de convocation : 03/03/2026**  
**Date d'affichage : 19 MARS 2026**

**Nombre de membres en exercice : 27**  
**Nombre de membres présents : 22**  
**Nombre de membres votants : 25**

**Présents :** AUGER Yvan, BAUDURET Jean-Claude, BENOIT Michel, BOURGEOIS Thierry, BRUNEEL Christian, CART-LAMY Jocelyne, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, COTTER Marie-Angélique, CUBY Tanguy, FAIVRE Liliane, FICHOT Christine, GRAPPE Bernadette, GUYETANT Mélanie, MICHELLI Patricia, NOUVELOT Ghislaine, PIRAZZI Philippe, PIRON Hervé, RICHARD Jean, RIGOULOT Marie-Pascale, ROUX Damien, VESPA Françoise

**Absents excusés :** DELACROIX Jean-Luc, BOUCHOT Nathalie, JARNO Pascal, SCHIAVONI Laure

**Absents :** SILVA Anne-Laure

**Ont donné pouvoir :** DELACROIX Jean Luc à Christine FICHOT  
JARNO Pascal à GUYETANT Mélanie  
SCHIAVONI Laure à RIGOULOT Marie-Pascale

**Secrétaire de séance :** BAUDURET Jean-Claude

**OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement 2025- Budget Principal**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u>	283 251.50
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	563 434.78
<b>C. Résultat à affecter</b> = A + B (hors restes à réaliser)	846 686.28
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	- 429 268.91
<u>E Résultats antérieurs reportés</u>	-88 021.48
<u>F. Solde des restes à réaliser d'investissement (RAR)</u>	-229 055.09
Besoin de Financement G= D + E+ F	746 345.48
<b>AFFECTATION</b>	846 686.28
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b>	746 345.48
<b>2) Report en fonctionnement R002</b>	100 340.80

Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour expédition conforme.

**La Présidente,**

**Françoise VESPA**



COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE  
certifié exécutoire le présent acte en application  
de l'article 1<sup>er</sup> de la loi N° 82623 du 22 juillet 1982  
Déposé à la préfecture le 19/03/2026  
Le Président

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LA GRANDVALLIERE  
39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 Mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 10 Mars, à 20h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mme Françoise VESPA.

Date de convocation : 03/03/2026  
Date d'affichage : 19 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 27  
Nombre de membres présents : 22  
Nombre de membres votants : 25

**Présents** : AUGER Yvan, BAUDURET Jean-Claude, BENOIT Michel, BOURGEOIS Thierry, BRUNEEL Christian, CART-LAMY Jocelyne, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, COTTER Marie-Angélique, CUBY Tanguy, FAIVRE Liliane, FICHOT Christine, GRAPPE Bernadette, GUYETANT Mélanie, MICHELLI Patricia, NOUVELOT Ghislaine, PIRAZZI Philippe, PIRON Hervé, RICHARD Jean, RIGOULOT Marie-Pascale, ROUX Damien, VESPA Françoise

**Absents excusés** : DELACROIX Jean-Luc, BOUCHOT Nathalie, JARNO Pascal, SCHIAVONI Laure

**Absents** : SILVA Anne-Laure

**Ont donné pouvoir** : DELACROIX Jean Luc à Christine FICHOT  
JARNO Pascal à GUYETANT Mélanie  
SCHIAVONI Laure à RIGOULOT Marie-Pascale

**Secrétaire de séance** : BAUDURET Jean-Claude

**OBJET : VOTE du BUDGET PRIMITIF 2026  
Budget principal**

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, et L.2311-1 et L.2343-2,

Madame la Présidente expose à l'assemblée le contenu du budget en résumant les orientations générales.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,**

**- ADOPTE** le budget primitif de l'exercice 2026 comme suit :

Section	Report	Dépenses	Total BP
<b>Fonctionnement</b>			
Dépenses		2 856 956.47	2 856 956.47
Recettes		2 856 956.47	2 856 956.47
<b>Investissement</b>			
Dépenses	1 263 644.17	733 001.46	1 996 645.63
Recettes	1 034 589.06	962 056.57	1 996 645.63

Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour expédition conforme.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE  
certifie exécutoire le présent acte en application  
de l'article 1<sup>er</sup> de la loi N° 82623 du 22 juillet 1982  
Déposé à la préfecture le 19/03/2026  
Le Président

La Présidente,

Françoise VESPA



ARRETE ET SIGNATURES

BP 2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE - Budget principal

10/03/2026 14:59 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le Président,  
A Lac des Rouges Truites, le 10/03/2026  
Le Président, **Françoise UESPA**



Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.  
A Lac des Rouges Truites, le **10 Mars 2026**

Votes

Nombre de membres en exercice :	27
Nombre de membres présents :	22
Nombre de suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstention :	0

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 03/03/2026

Signataire

AUGER YVAN

BAUDURET JEAN-CLAUDE

BENOIT MICHEL

BOUCHOT NATHALIE

BOURGEOIS THIERRY

BRUNEEL CHRISTIAN

CART-LAMY JOCELYNE

CHARTON JEAN-JACQUES

CLEMENT ROBERT

COTTER MARIE-ANGELIQUE

CUBY TANGUY

DELACROIX JEAN-LUC

FAIVRE LILIANE

*[Handwritten signatures for each name listed on the left]*

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE - Budget principal

Signataire

FICHOT CHRISTINE



GRAPPE BERNADETTE



JARNO PASCAL



JEUNET MELANIE



MICHELLI PATRICIA



NOUVELOT GHISLAINE



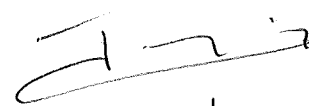
PIRAZZI PHILIPPE



PIRON HERVE



RICHARD JEAN



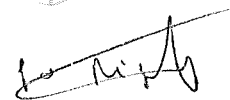
RIGOULOT MARIE-PASCALE



ROUX DAMIEN



SILVA ANNE-LAURE



SCHIAVONI LAURE



VESPA FRANCOISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LA GRANDVALLIERE  
39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 Mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 10 Mars, à 20h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mme Françoise VESPA.

Date de convocation : 03/03/2026  
Date d'affichage : 19 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 27  
Nombre de membres présents : 22  
Nombre de membres votants : 25

**Présents** : AUGER Yvan, BAUDURET Jean-Claude, BENOIT Michel, BOURGEOIS Thierry, BRUNEEL Christian, CART-LAMY Jocelyne, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, COTTER Marie-Angélique, CUBY Tanguy, FAIVRE Liliane, FICHOT Christine, GRAPPE Bernadette, GUYETANT Mélanie, MICHELLI Patricia, NOUVELOT Ghislaine, PIRAZZI Philippe, PIRON Hervé, RICHARD Jean, RIGOULOT Marie-Pascale, ROUX Damien, VESPA Françoise

**Absents excusés** : DELACROIX Jean-Luc, BOUCHOT Nathalie, JARNO Pascal, SCHIAVONI Laure

**Absents** : SILVA Anne-Laure

**Ont donné pouvoir** : DELACROIX Jean Luc à Christine FICHOT  
JARNO Pascal à GUYETANT Mélanie  
SCHIAVONI Laure à RIGOULOT Marie-Pascale

Secrétaire de séance : BAUDURET Jean-Claude

**OBJET : VOTE du BUDGET PRIMITIF 2026  
Budget Annexe – ZA DES DADONINS**

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, et L.2311-1 et L.2343-2,

Madame la Présidente expose à l'assemblée le contenu du budget en résumant les orientations générales.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,**

**- ADOPTE** le budget primitif du budget annexe de l'exercice 2026 comme suit :

Section	Dépenses
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses	<b>280 000.40€</b>
Recettes	<b>280 000.40€</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	<b>276 686.00€</b>
Recettes	<b>276 686.00€</b>

Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour expédition conforme.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE  
certifie exécuter le présent acte en application  
de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 82621 du 22 juillet 1982  
Déposé à la préfecture le 19/03/2026  
Le Président

La Présidente,

Françoise VESPA



## ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE - ZA Les Dadonins

BP 2026

10/03/2026 14:59 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le Présidente,  
A Lac des Rouges Truites, le 10/03/2026  
Le Présidente, *Françoise UESPA*



Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.  
A Lac des Rouges Truites, le 10/03/2026

Votes

Nombre de membres en exercice :	27
Nombre de membres présents :	22
Nombre de suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstention :	0

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 03/03/2026

Signataire

AUGER YVAN

BAUDURET JEAN-CLAUDE

BENOIT MICHEL

BOUCHOT NATHALIE

BOURGEOIS THIERRY

BRUNEEL CHRISTIAN

CART-LAMY JOCELYNE

CHARTON JEAN-JACQUES

CLEMENT ROBERT

COTTER MARIE-ANGELIQUE

CUBY TANGUY

DELACROIX JEAN-LUC

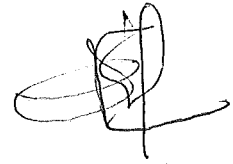
FAIVRE LILIANE

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE - ZA Les Dadonins

Signataire

FICHOT CHRISTINE



GRAPPE BERNADETTE



JARNO PASCAL



JEUNET MELANIE



MICHELLI PATRICIA



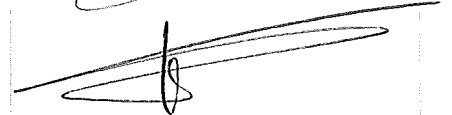
NOUVELOT GHISLAINE



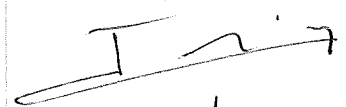
PIRAZZI PHILIPPE



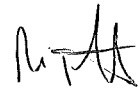
PIRON HERVE



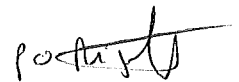
RICHARD JEAN



RIGOULOT MARIE-PASCALE



SCHIAVONI LAURE



ROUX DAMIEN



SILVA ANNE-LAURE

VESPA FRANCOISE



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LA GRANDVALLIERE  
39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 Mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 10 Mars, à 20h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mme Françoise VESPA.

Date de convocation : 03/03/2026	Nombre de membres en exercice :	27
Date d'affichage : 19 MARS 2026	Nombre de membres présents :	22
	Nombre de membres votants :	25

**Présents** : AUGER Yvan, BAUDURET Jean-Claude, BENOIT Michel, BOURGEOIS Thierry, BRUNEEL Christian, CART-LAMY Jocelyne, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, COTTER Marie-Angélique, CUBY Tanguy, FAIVRE Liliane, FICHOT Christine, GRAPPE Bernadette, GUYETANT Mélanie, MICHELLI Patricia, NOUVELOT Ghislaine, PIRAZZI Philippe, PIRON Hervé, RICHARD Jean, RIGOULOT Marie-Pascale, ROUX Damien, VESPA Françoise

**Absents excusés** : DELACROIX Jean-Luc, BOUCHOT Nathalie, JARNO Pascal, SCHIAVONI Laure

**Absents** : SILVA Anne-Laure

**Ont donné pouvoir** : DELACROIX Jean Luc à Christine FICHOT  
JARNO Pascal à GUYETANT Mélanie  
SCHIAVONI Laure à RIGOULOT Marie-Pascale

Secrétaire de séance : BAUDURET Jean-Claude  
-----

**OBJET : ACCORD DE PRINCIPE -Mutualisation de l'accueil et de l'entretien estival du Pic de l'aigle – Belvédère des 4 lacs avec SPL Terre d'Émeraude**

Madame la Présidente informe que consécutivement à la création, en janvier 2020, de la Communauté de Communes Terre d'Émeraude Communauté issue de la fusion des communautés de communes du Pays des Lacs, de la région d'Orgelet, Petite Montagne et Jura Sud, il a été décidé la création d'une entente intercommunale dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie touristique commune à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes Terre d'Émeraude Communauté.

Les Communautés de Communes Champagnole Nozeroy Jura et La Grandvallière ont été invitées à participer à la création la Société Publique Locale « Terre d'Émeraude Tourisme ».

La Société a pour objet, exclusivement pour le compte et sur le territoire de ses actionnaires, dans le respect de leurs compétences et selon convention annuelle ou pluriannuelle, d'une part :

- d'assurer la promotion, la communication et la valorisation des sites touristiques communs aux actionnaires de la Société, en cohérence avec les partenaires du développement touristique départemental et régional ;
- d'assurer les fonctions d'accueil et d'information des touristes sur le territoire Communauté de Communes Terre d'Émeraude Communauté;
- d'assurer la promotion touristique du territoire de la Communauté de Communes Terre d'Émeraude Communauté, en cohérence avec les partenaires du développement touristique départemental et régional ;
- de contribuer sur le territoire à la coordination des divers partenaires locaux du développement touristique ;

Dans ce contexte, il est proposé de réfléchir à une organisation d'accueil mutualisée avec la SPL Terre d'Émeraude et Champagnole Nozeroy en période estivale.

La collectivité ayant besoin uniquement de quelques heures en période estivale, nous avons le réflexe de demander les besoins voir de proposer de mutualiser les recrutements saisonniers avec les autres offices du territoire.

La SPL Terre d'Emeraude propose de recruter un agent saisonnier à temps pleins et de nous mettre cet agent à disposition entre 7h et 10h/ semaine.

Actuellement La communauté de communes recrute des stagiaires pour la période estivale pour participer à l'accueil des visiteurs à l'Office de tourisme et au Chalet d'Ilay pour le Pic de l'Aigle. L'avantage de ce système est de proposer une organisation et un accueil commun. L'amplitude d'accueil et d'intervention sur site sera plus importante et fluide.

L'entretien du site se fait également par les agents techniques de St Laurent en Grandvaux ou l'agent technique de la commune de Chaux du Dombief.

On nous propose également d'organiser l'entretien avec la SPL terre d'Emeraude. La collaboration pourrait porter sur de la

- Taille d'arbre
- Mise au propre du site en début
- Surveillance de la propreté du site...

Cette organisation pourrait soulager les agents actuels et mettre en place une gestion communes des espaces d'accueils (parkings, sentiers)

C'est une proposition qui doit être approfondie techniquement.

IL est demandé d'accord un accord de principe pour poursuivre le travail d'un conventionnement mutualisé de l'accueil et de l'entretien estivale du site Pic de l'aigle – Belvédère des 4 lacs avec SPL Terre d'émeraude du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2026

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DONNE** un accord de principe à la mutualisation de l'accueil et de l'entretien estival du Pic de l'aigle – Belvédère des 4 lacs avec SPL Terre d'Emeraude

Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour expédition conforme.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA GRANDVALLIÈRE  
certifie exécutoire le présent acte en application  
de l'article 1<sup>er</sup> de la loi N° 82623 du 22 juillet 1982  
Déposé à la préfecture le 19/03/2026.....  
Le Président

La Présidente

Françoise Vespa



2026 - 032 (a)

SOUS-PREFECTURE

26 MARS 2026

SAINT-CLAUDE (JURA)

61e Communes LA GRANDVALLIERE  
Foyer Louise MIGNOT  
39, rue du Coin d'Amont  
39150 St Laurent en Grandvaux  
Tél. 03 84 60 12 03 - Fax 03 84 60 24 93  
e-mail : foyer@lagrandvalliere.fr

Cachet de la collectivité ou de l'établissement public

Identification de la collectivité *EHPAD*  
ou  
de l'établissement public

*direction@lagrandvalliere.fr / comptabilite@lagrandvalliere.fr*

CA PRINCIPAL  CA ANNEXE(S), intitulé(s) : *EHPAD*

**BORDEREAU d'ENVOI**

(à envoyer par compte administratif en deux exemplaires dont un exemplaire vous sera retourné)

**COMPTE ADMINISTRATIF**

(le CA est transmis au plus tard 15 jours après le 30 juin, délai limite d'approbation - art. L1612-13 du CGCT)

COCHER LA ou LES CASE(S) CORRESPONDANTE(S) :

- Le compte administratif (veillez à transmettre les annexes obligatoires notamment l'état A 2.9 ou A 1.8 selon la nomenclature et l'état du personnel)
- L'extrait du compte de gestion : sous Hélios, les tableaux II1 « résultat budgétaire de l'exercice » et II 2 « résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes » ainsi que la balance des comptes 13, 20, 21 et 23.
- L'état détaillé des RAR établi par l'ordonnateur (précisant l'article, la nature et le montant des dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission de titre)
- Pour les recettes d'emprunt en RAR: produire un titre justificatif (contrat d'emprunt ou de réservation de crédit, courrier de l'organisme prêteur s'engageant à octroyer le prêt, tout justificatif qui fixe un délai plafond d'emprunt et précise le délai de validité de la promesse)
- La délibération de l'assemblée délibérante approuvant le CA
- La délibération de l'assemblée délibérante approuvant le compte de gestion
- La délibération d'affectation du résultat

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-CLAUDE  
REÇU LE :  
30 MARS 2026  
Contrôle de Légalité

Nombre de pièces jointes : *5*

Le maire, le président atteste que les documents et délibérations adressées en préfecture (s/préfecture) sont conformes à ceux détenus par la collectivité

Le *19 mars* 2026

Le maire, le président, *F. VESPA*



UF

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LA GRANDVALLIERE  
39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 Mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 10 Mars, à 20h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mme Françoise VESPA.

<b>Date de convocation : 03/03/2026</b>	<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>27</b>
<b>Date d'affichage :</b>	<b>Nombre de membres présents :</b>	<b>22</b>
	<b>Nombre de membres votants :</b>	<b>25</b>

**Présents :** AUGER Yvan, BAUDURET Jean-Claude, BENOIT Michel, BOURGEOIS Thierry, BRUNEEL Christian, CART-LAMY Jocelyne, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, COTTER Marie-Angélique, CUBY Tanguy, FAIVRE Liliane, FICHOT Christine, GRAPPE Bernadette, GUYETANT Mélanie, MICHELLI Patricia, NOUVELOT Ghislaine, PIRAZZI Philippe, PIRON Hervé, RICHARD Jean, RIGOULOT Marie-Pascale, ROUX Damien, VESPA Françoise

**Absents excusés :** DELACROIX Jean-Luc, BOUCHOT Nathalie, JARNO Pascal, SCHIAVONI Laure

**Absents :** SILVA Anne-Laure

**Ont donné pouvoir :** DELACROIX Jean Luc à Christine FICHOT  
JARNO Pascal à GUYETANT Mélanie  
SCHIAVONI Laure à RIGOULOT Marie-Pascale

**Secrétaire de séance :** BAUDURET Jean-Claude

**OBJET : EHPAD – VOTE DU COMPTE DE GESTION 2025**

Après s'être fait présenter l'ERRD 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé l'ERRD de l'exercice 2025,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après avoir entendu et approuvé l'ERRD de l'exercice 2025,

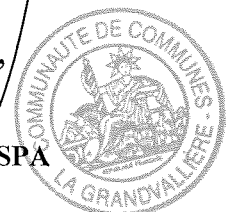
- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du budget EHPAD.
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

**Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

Ainsi délibéré les jours, mois et l'an que ci-dessus,  
Pour extrait conforme.

**La Présidente,**

**Françoise VESPA**



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LA GRANDVALLIERE  
39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 Mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 10 Mars, à 20h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mme Françoise VESPA.

**Date de convocation : 03/03/2026**

**Nombre de membres en exercice : 27**

**Date d'affichage :**

**Nombre de membres présents : 22**

**Nombre de membres votants : 25**

**Présents :** AUGER Yvan, BAUDURET Jean-Claude, BENOIT Michel, BOURGEOIS Thierry, BRUNEEL Christian, CART-LAMY Jocelyne, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, COTTER Marie-Angélique, CUBY Tanguy, FAIVRE Liliane, FICHOT Christine, GRAPPE Bernadette, GUYETANT Mélanie, MICHELLI Patricia, NOUVELOT Ghislaine, PIRAZZI Philippe, PIRON Hervé, RICHARD Jean, RIGOULOT Marie-Pascale, ROUX Damien, VESPA Françoise

**Absents excusés :** DELACROIX Jean-Luc, BOUCHOT Nathalie, JARNO Pascal, SCHIAVONI Laure

**Absents :** SILVA Anne-Laure

**Ont donné pouvoir :** DELACROIX Jean Luc à Christine FICHOT

JARNO Pascal à GUYETANT Mélanie

SCHIAVONI Laure à RIGOULOT Marie-Pascale

**Secrétaire de séance :** BAUDURET Jean-Claude

**OBJET : EHPAD – Affectation des résultats de fonctionnement 2025 pour les sections hébergement, dépendance et soins**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Mme VESPA Françoise,

Madame La Présidente informe les membres du Conseil communautaire que l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses) 2025 de « l'EHPAD Louise Mignot » a dégagé un **excédent comptable global de fonctionnement de 37 540,62 €** décomposé comme suit :

**Section Hébergement : déficit de 22 737,54 €**

**Section Dépendance : déficit de 47 946,39 €**

**Section Soins : excédent de 108 224,55 €**

Il convient d'incorporer **les résultats antérieurs cumulés** répartis comme suit :

Section Hébergement : déficit de 18 250,97 €

Section Dépendance : déficit de 142 659,15 €

Section Soins : déficit de 93 489,48 €

Soit un **déficit cumulé de 254 399,60 €**

**Résultats consolidés et affectation en 2026 des résultats 2025 comme suit :**

- **Le déficit en Hébergement de 22 737,54 € sera reporté ainsi :**  
22 737,54 € de report à nouveau ajouté au déficit cumulé de 2024 de 18 250,97 € soit un solde débiteur de **40 988,51 €** en 2025 à porter au compte 11934 ;
- **Le déficit en Dépendance de 47 946,39 € sera reporté ainsi :**  
47 946,39 € de report à nouveau ajouté au déficit cumulé de 2024 de 142 659,15 € soit un solde débiteur de **190 605,54 €** en 2025 à porter au compte 11934 ;
- **L'excédent en Soins de 108 224,55 € sera reporté ainsi :**  
108 224,55 € de report à nouveau déduit du déficit cumulé 2024 de 93 489,48 € soit un solde créditeur de **14 735,07 €** en 2025 à porter au compte 11034 ;

Soit un **déficit cumulé de 216 858,98 €.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour expédition conforme.

**La Présidente,**

**Françoise VESPA**





# DELIBERATION SUR L'ERRD 2025

## Budget Annexe EHPAD Louise Mignot

Séance du 10 mars 2026

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	21
Votants :	24
Nombre de suffrages exprimés	24
VOTES : Pour 24 / Contre / Abstention	

Convocation : 03/03/2026

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. BRUNEEL Christian, Vice-Président de la Communauté de Communes La Grandvallière délibérant sur l'ERRD (Etat de Réalisation des Recettes et des Dépenses) de l'exercice 2025 dressé par Mme La Présidente Madame VESPA, après s'être fait présenter l'ERRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

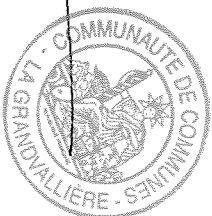
1° Lui donne acte de la présentation faite de l'ERRD, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	SECTION D'EXPLOITATION		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)
Résultats reportés cumulés.....	254 399,60					
Opérations de l'exercice .....	3 131 433,17	3 168 973,79	40 664,53	62 176,60	3 426 497,30	3 231 150,39
<b>TOTAUX</b>	<b>3 385 832,77</b>	<b>3 168 973,79</b>	<b>40 664,53</b>	<b>62 176,60</b>	<b>3 426 497,30</b>	<b>3 231 150,39</b>
Résultats de clôture .....		37 540,62		21 512,07		59 052,69
Restes à réaliser .....						
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>37 540,62</b>		<b>21 512,07</b>		<b>59 052,69</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>-216 858,98</b>			<b>21 512,07</b>	<b>-195 346,91</b>	

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report, à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : AUGER Yvan, BAUDURET Jean-Claude, BENOIT Michel, BOURGEOIS Thierry, BRUNEEL Christian, CART-LAMY Jocelyne, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, COTTER Marie-Angélique, CUBY Tanguy, FAIVRE Liliane, FICHOT Christine, GRAPPE Bernadette, GUYETANT Mélanie, MICHELLI Patricia, NOUVELOT Ghislaine, PIRAZZI Philippe, PIRON Hervé, RICHARD Jean, RIGOUTOT Marie-Pascale, ROUX Damien

Le Vice-Président,  
Christian BRUNEEL



390782381  
Code FINESS


EHPAD LOUISE MIGNOT  
Budget EHPAD

CA  
548

2025  
ESMS

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Présidente,  
A Saint-Laurent-en-Grandvaux, le 10/03/2026.





de 1<sup>er</sup> Vice - président, *Christhan Broueel* 



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Saint-Laurent-en-Grandvaux, le 10/03/2026.

Les membres du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice	: 27
Nombre de membres présents	: 22
Nombre de suffrages exprimés	: 25
<b>VOTES</b>	
Pour	: 24
Contre	: 0
Abstentions	: 0
Date de convocation : 03/03/2026	

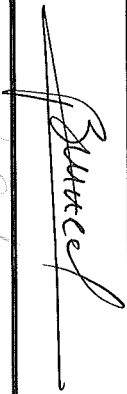

VESPA Françoise, Présidente	
AUGER Yvan	
BAUDURET Jean-Claude	
BENOIT Michel	

390782381  
Code FINESS

EHPAD LOUISE MIGNOT  
Budget EHPAD

CA  
548

2025  
ESMS









BOURGEOIS Thierry	
BRUNEEL Christian	
CART-LAMY Jocelyne	
CHARTON Jean-Jacques	
CLEMENT Robert	
COTTER Marie-Angélique	
FAIVRE Liliane	
FICHOT Christine	
JARNO Pascal	

390782381  
Code FINISS


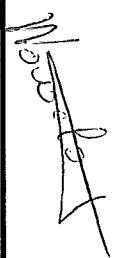

EHPAD LOUISE MIGNOT  
Budget EHPAD

CA  
548

2025  
ESMS

JEUNET Mélanie	
MICHELLI Patricia	
PIRAZZI Philippe	
RICHARD Jean	
RIGOULOT Marie-Pascale	
SCHIAVONI Laure	
GRAPPE Bernadette	
PIRON Hèvé	
BOUCHOT Nathalie	

390782381 Code FINESS	EHPAD LOUISE MIGNOT Budget EHPAD	CA 548	2025 ESMS
--------------------------	-------------------------------------	-----------	--------------

DELACROIX Jean-Luc	
SILVA Anne	
NOUVELOT Ghislaine	
CUBY Tanguy	
ROUX Damien	